

Dernière mise à jour le 23 août 2024

Prévenir l'usure professionnelle des séniors : l'ANACT diffuse un guide

Comment favoriser le travail des plus de 55 ans dans de bonnes conditions ? Comment prévenir les problèmes de santé, les risques d'essoufflement professionnel ou de perte de compétences pour les salariés vieillissants ?

L'ANACT a publié un questionnaire et un guide contenant des pistes d'action pour faciliter le travail des salariés de 55 ans et plus dans de bonnes conditions et, plus largement, favoriser la prévention et les montées en compétences tout au long des parcours professionnels.

Le questionnaire peut être rempli en une dizaine de minutes pour situer les pratiques de votre entreprise concernant l'emploi et les conditions de travail des seniors.

Le guide "Travail des seniors, où en êtes-vous dans l'entreprise" détaille, en 4 fiches, les mesures à mettre en place en matière de management, de ressources humaines et de dialogue social pour prévenir l'usure professionnelle et favoriser le maintien en emploi des seniors :

- Accompagner les fins de carrière en les dynamisant, en facilitant les aménagements, et en préparant les départs en retraite.
- Développer les compétences et accompagner les parcours professionnels en développant les compétences, les qualifications et l'accès à la formation, en favorisant les coopérations, les évolutions professionnelles et les possibilités de reconversion, en organisant la transmission des compétences, et en anticipant les besoins en compétences et les évolutions des métiers.
- Améliorer la santé au travail et favoriser le maintien en emploi.
- Développer le dialogue sur la prévention de l'usure et le maintien en emploi des seniors, en développant le dialogue social et professionnel, en négociant un accord ou un plan d'actions seniors et en menant les entretiens professionnels.

[Accéder au questionnaire](#)

[Télécharger le guide](#)